

Décembre 2014 N° 126



Sommaire

e mot du Maire



Infos municipales







Enfance - Jeunesse





Vie associative



uste avant de commencer cette période de fêtes J et d'échange de vœux, je voudrais revenir sur un beau moment de notre village, la célébration du centenaire du début de la première guerre mondiale le mardi 11 novembre.

Plus de 90 enfants des écoles ont magnifiquement interprété la Marseillaise et l'hymne européen sous la direction de leurs professeurs.

De nombreux parents et adultes étaient là également pour un grand moment de recueillement puis de convivialité

Tout notre village rassemblé à l'occasion de l'une des grandes fêtes de la République pour célébrer la victoire la plus douloureuse mais aussi la plus glorieuse de notre histoire.

Merci à toutes et à tous d'y avoir participé aussi nombreux.



Infos diverses



Journal d'information:

Mairie, Place du Général de Gaulle - 77130 Marolles-sur-Seine **2** 01.64.31.32.56

Directeur de publication : Philippe Lévêque

Comité de rédaction : Françoise Hennequin, Dominique Zen

Commission Communication: Corinne Cuveliez, Pierre Dancoisne, Jean-Louis Larousse, Véronique Laurié

Réalisation: Imprimerie du Confluent, 6 av du Maréchal de Lattre de Tassigny - 77130 Montereau (700 exemplaires)

Infos Municipales



Compte-rendu du Conseil Municipal: 13 novembre 2014

- 1. A l'unanimité, les membres présents approuvent :
 - Les délibérations du Conseil Municipal du 25 septembre 2014.
 - ♦ L'ajustement des postes du personnel :
 - ⇒ suppression du poste d'adjoint technique 2ème classe de 20h hebdomadaires
 - ⇒ création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe à temps non complet, soit 16h hebdomadaires
 - ⇒ création d'un poste d'adjoint technique 2ème classe à temps non complet de 31h15 hebdomadaires
- 2. Le conseil municipal **émet un avis défavorable** sur le Schéma Régional de la Coopération Intercommunale de l'Ile de France dans le cadre de la consultation lancée par le préfet de la Région d'Ile de France et sur l'accueil de la «Route de France» en août 2015.
- 3. A l'unanimité, le conseil municipal accepte les décisions modificatives suivantes :

Investissement

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles : + 3.20€

Chapitre 020 : Dépenses imprévues : - 3.20€

Fonctionnement

Chapitre 73 - Reversements et restitutions sur impôts : + 533€

Chapitre 022 - Dépenses imprévues : - 533€

- ◆ L'établissement d'un bail agricole de 9 ans sur les parcelles A263 et A478 en faveur de Jean-François De Muyt suite à la cessation d'activité de Gilles Petit.
- ◆ Le projet présenté par le Maire, pour l'opération «Cœur de village», en limitant l'opération à 14 logements. Le rez-de-chaussée sera réservé à des activités (2 boutiques, cabinet médical de 118 m² et 8 garages). L'équilibre financier de l'opération doit permettre à la commune de réimplanter le cabinet médical éventuellement avec un versement complémentaire mesuré.

4. Informations diverses:

- ◆ Françoise Hennequin présente le bilan de l'animation de la «Semaine du goût» des 11 et 12 octobre dernier qui a été très positif dans son ensemble et qui sera reconduit l'an prochain.
- Monsieur le Maire fait le point sur le dossier de la résidence intergénérationnelle, suite aux différentes rencontres avec des investisseurs privés et les administrations. Le Conseil opte pour un programme allégé (16 logements de type 2 ou de type 3) avec une participation du CCAS pour maîtriser au maximum les attributions.
- ◆ Jean-Pierre Paviot informe de l'avancement des travaux de construction de la cantine qui sont jusque-là conforme au calendrier.
- Sur la demande de Marie-Rose Tassel, le Conseil a émis un avis favorable pour conserver toute l'année la terrasse du restaurant «La Croix Verte».



Commémoration de la

Victoire et de la Paix

Hommage à tous les Morts pour la France!

e mardi 11 novembre, nombreuses étaient les personnes venues se recueillir devant le monument aux morts pour célébrer l'armistice du 11 novembre 1918 qui mettait fin à la guerre de 14-18.

Une commémoration qui revêt une importance particulière cette année puisque cet événement s'inscrit pleinement dans le cadre du centenaire national de la querre 1914-1918.



Après le dépôt des gerbes au pied du monument aux morts et la lecture du message de Kader Arif en l'honneur de tous les morts pour la France, le Maire a cité le nom des 6 marollais également morts

pour la France il y a juste 100 ans, à savoir :

- Marcel Lams mort le 20 août 1914 à 22 ans
- Christophe Preschez mort le 20 août 1914 à 22 ans
- Victor Hardy mort le 22 août 1914 à 24 ans
- Marceau Rogelin mort le 24 août 1914 à 35 ans
- Ferdinand Girard mort le 23 septembre 1914
 à 22 ans
- Edmé Bodin mort le 2 octobre 1914 à 27 ans



Ensuite, les enfants des écoles, sous la direction de leurs professeurs, ont entonné la Marseillaise, reprise en chœur par le nombreux public, et ont terminé par l'Hymne à la joie.

Après la distribution de bonbons aux enfants présents, la Municipalité a offert le traditionnel verre de l'amitié à la Maison Pour Tous.



Infos Municipales



e repas du CCAS est devenu au fil des ans l'incontournable rendez-vous des Marollais de plus de 65 ans.



Cette année, le record de présence a été battu avec 167 personnes venues déguster l'agréable repas préparé par le traiteur Depreytère. Ces convives ont participé aux jeux, à la tombola et, pour les plus chanceux, repartis avec des cadeaux, ont chanté et dansé sous la férule de Noëlla et de sa troupe de danseurs qui

ont fait virevolter ceux qui ont bien voulu se hasarder sur la piste.

L'historique de la tradition du repas des anciens remonte à plusieurs décennies. Bien sûr, les jeunes d'hier qui organisaient ces conviviales journées sont devenus les bénéficiaires et les anciens d'aujourd'hui.





Marius et Raymonde Verley

Pour ne citer qu'eux et les remercier d'avoir fait perdurer la tradition du repas et des colis de Noël, nous citerons tout d'abord Marius Verley, ex maire-adjoint, responsable du CCAS, puis membre du CCAS et très actif président du club de l'amitié pendant de très nombreuses années. De santé fragile en 2014, Marius a cependant tenu à participer à notre repas de fête.

Quant à **Yvette Moulin**, ancienne directrice d'école à Marolles, secrétaire de mairie, puis maire-

adjoint et toujours membre actif du CCAS, elle a aussi choisi pendant de nombreuses années de s'occuper des autres.

Tous deux étaient présents et nous voulions les remercier dans ces quelques lignes.



Monique Haudrechy et Yvette Moulin

Cette journée du 18 Octobre s'est déroulée joyeusement dans une ambiance où l'amitié et le plaisir d'être ensemble semblaient être les maître-mots.

Etat - Civil

Naissances

Blanche LEGOUGE née le 19 octobre 2014 Kenzo POTIER né le 28 novembre 2014

Décès

Alain RAPENNE décédé le 3 décembre 2014 à l'âge de 62 ans



Bâtiments

ors du vote du budget 2014, le conseil municipal a voté pour la remise en état de la toiture de la Maison pour Tous ainsi que la réfection de la verrière de la salle du Conseil. Les travaux de remplacement de la couverture existante par une couverture plus étanche ont été réalisés entre septembre et début décembre.



Toiture avant travaux



Maison pour Tous après travaux



Verrière de la salle du Conseil : Avant



et après travaux



vue intérieure

Le montant global des travaux s'élève à 119.792 euros TTC.

L'animation vous intéresse!

ès 17ans, vous pouvez obtenir le BAFA. Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs permet d'encadrer des enfants et ados en accueils collectifs (centre de loisirs, de vacances et crèches). Pour obtenir ce diplôme, vous devrez suivre 2 sessions de formation théorique et un stage pratique. Sachez qu'une aide financière est prévue par le ministère de la Jeunesse et des Sports, CAF, Conseil Général, Pôle Emploi.

Renseignez-vous sur internet ou en mairie.

Enfance Jeunesse



ans le cadre du projet de l'école primaire, basé sur les métiers d'art, la classe de CE2 de Mme Villas (répartie en 4 groupes de 7 élèves) a démarré son atelier poterie à raison de 3 heures par mardi du 4 novembre au 9 décembre 2014. Le but est de réaliser des œuvres individuelles, à savoir des personnages en terre par la technique du modelage sous l'égide de Florence Jenon (Potier). Les œuvres des élèves seront exposées en fin d'année dans l'enceinte de l'école.



























Le Comité des Fêtes

e samedi 25 Octobre 2014, 95 convives se sont retrouvé à la salles des fêtes de Marolles pour ⊿ déguster un excellent cassoulet cuisiné par Sébastien Christiens et servi par les membres bénévoles du comité des fêtes.

L'orchestre «Triade» a enchainé, sans temps mort, des morceaux de musique bien connus de tous, mettant ainsi une ambiance de folie en entrainant tous les danseurs pour des madisons, des chenilles et des chansons gestuelles telles que : «on fait tourner les serviettes» et autres grands succès.





Bourse aux jouets

'association «Familles Rurales» a ⊿proposé sa traditionnelle bourse aux jouets le 22 novembre 2014.

Cette année encore, la bourse aux jouets a rencontré un beau succès avec une forte affluence et des stands bien garnis.

Pour les visiteurs, de quoi trouver jouets, jeux et cadeaux à petits prix

pour combler les petits et les

plus grands.

Merci à tous les bénévoles et à toutes les personnes qui nous ont permis de réaliser cette belle journée.

Rendez-vous l'année prochaine!





XVIIe salon artistique Couleurs et formes d'expression

Pour celui qui contemple l'univers avec des yeux d'artiste c'est la grâce qui se lit à travers la beauté et c'est la bonté qui transparaît sous la grâce. (Henri Bergson)

Il faut que je vous dise pourquoi j'ai été charmée par cette manifestation : déjà je vous donne que quelques fragments du discours d'introduction qui m'ont interpellés :

«Le beau se situe dans l'œil de celui qui regarde et ayons à cœur, dans un monde qui se déshumanise, de se donner pour mission de créer de la beauté dans toutes nos actions si petites soient-elles. Nous avons ainsi à devenir ce qu'on appelle « de belles personnes . Le beau devient indissociable du bon et du bien».

Le salon comptait plus de trente artistes peintres et sculpteurs.

Les invités d'honneur : **Guy Scoquart**, sociétaire des Artistes Français, séduisait par ses toiles croquant sa Bretagne ainsi que ses amours de chats.

Jean-Pierre Malaussena, chevalier de l'Ordre des Palmes académiques, fasciné par la culture japonaise, s'exprimait par la résine et le bronze dont son «Passage à la pluie» si transparent sous le soleil.

M. Scoquart eut à cœur de faire un vibrant éloge de son ami sculpteur pour sa persévérance et ténacité dans son parcours, M. Malausséna étant sourd de naissance..



«J'ai vu un ange dans le marbre et je l'ai ciselé jusqu'à l'en libérer» (Michel-Ange)

Poursuivant ma visite, je me suis interrogée : comment Virginie Trabaud peut-elle peindre en 3D, ses tableaux ayant du relief ? Elle a bien mérité du prix du Public.

C'est comme les encres de Gérard Copillet qui a fait une démonstration de son art sur place et a reçu le prix de la Ville pour «les Vieux Amis». Il travaille avec une loupe et ça se comprend!

Rudy Hennion a été ravi de recevoir le prix du Conseil Général pour « La Voie des Sages » œuvre qui interroge par sa technique et sa luminosité.

Enfin le prix «Couleurs et Formes» a été dédié à Evelyne Denamur pour son tableau «Atmosphère» empreint de légèreté et de fraîcheur.



Les organisateurs n'ont pas oublié les graines d'artistes dont deux furent primés.

Cerise sur le gâteau, c'est Alain Dechy, de l'atelier lyrique du Conservatoire de Montereau, qui nous a tous charmés par son aubade de chansons à boire, un verre d'eau à la main!

Rendez-vous est pris dans mon agenda les 10 et 11 octobre 2015... pour un salon joliment agencé avec ses voilages surplombant la salle et ses éclairages judicieusement répartis.



Marché de Noël

la salle des fêtes de Marolles sur seine, le dimanche 7 décembre 2014, le comité des fêtes a organisé son traditionnel marché de Noël. De nombreux badauds ont pu admirer les belles créations très diversifiées des 23 exposants locaux. Beaucoup d'artistes qui ont eu beaucoup d'idées et qui, une nouvelle fois, les ont mises en œuvre pour le plus grand bonheur de tous.

De plus, le Père Noël avait fait savoir qu'il serait là le matin pendant 3 heures, de nombreux enfants sont venus de bonne heure pour le rencontrer et lui remettre leurs lettres.

Cette belle manifestation a été clôturée de façon magistrale par des chants de Noël entonnés avec ardeur par l'association marollaise Doubout Ansamn.



Infos diverses



Inscription sur les listes électorales

i vous êtes nouveau marollais ou si vous avez 18 ans en 2014, inscrivezvous sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014 à la mairie, place du Général de Gaulle.

Munissez-vous d'une pièce d'identité à jour et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures : téléphone, EDF, eau....).





a commission municipale «Animation» a pour projet de décorer le village lors de différentes manifestations annuelles : Chasse aux œufs de Pâques, Fête de la Musique et le Week-end «A la Recherche du Goût ».

Si vous avez une âme d'artiste (peinture, décoration, travail du bois et autres matériaux) et des doigts de fées, nous avons besoin de tous vos talents pour embellir notre village. Faites-vous connaître auprès de Françoise Hennequin à la Mairie de Marolles sur Seine (01.64.31.32.56).

Obligation du riverain pour l'entretien des trottoirs

es propriétaires ou les locataires occupant des maisons situées en bordure de la voie publique, ont obligation de balayer ou de faire balayer, de désherber ou de faire désherber les trottoirs et caniveaux devant leurs maisons, magasins, cours, jardins, murs et autres emplacements afin de les maintenir constamment dans un parfait état de propreté.



De même, en cas de neige et de verglas, les propriétaires et les locataires sont tenus de casser la glace et de balayer la neige le long de leurs propriétés et de les mettre en cordon en limite d'emprise afin de maintenir un passage piéton.

Déjection canine : <u>La chasse aux crottes en 3 leçons</u>

- 1. En promenade, habituez votre chien en allant directement dans le caniveau pour qu'il fasse ses besoins.
- 2. Au premier signe d'«envie», entrainez-le vers le caniveau. Félicitez-le quand il l'a atteint!
 Dès qu'il a fait ses besoins, félicitez-le à nouveau! Le chien est un animal intelligent, attentif à vos désirs. Si vous êtes constant, il apprendra vite pour la satisfaction de tous.
- 3. Dès que le «petit accident» survient, pas de panique! Sortez le sac en plastique que vous aurez pris soin d'emporter avec vous. Placez votre main dans le sac, ramassez la crotte, retournez le sac sur lui-même comme un gant. Faites un nœud et jetez le tout dans une poubelle. Vous voyez, ce n'est pas compliqué!
 - Alors, n'oubliez pas, un peu d'attention, de patience, une bonne dose d'encouragements, un brin de fermeté et l'affaire est dans le sac.



MERCI POUR VOTRE CIVISME



Thermographie aérienne

ans le cadre du Projet de Territoire Agenda 21, la CC2F a lancé une thermographie aérienne avec passage d'un avion survolant Marolles sur Seine dans la nuit du 11 au 12 décembre 2013. Le but de cette opération est de convaincre la population de l'opportunité de réaliser des travaux pour des économies sur le long terme, le prix de l'énergie pesant de plus en plus lourd dans le budget des ménages (augmentation de plus de 30% toutes énergies confondues depuis 2010).

Les résultats ont été présentés lors d'une réunion publique qui a eu lieu le 6 novembre 2014 à Marolles. Vous trouverez, ci-dessous, une vue aérienne de Marolles sur laquelle figurent les toits dont la couleur va du rouge (très forte déperdition d'énergie) au bleu (bonne isolation) en passant par le jaune et vert. Les 21 et 22 novembre dernier, 330 ménages se sont rendus au forum de la thermographie organisé à Montereau pour avoir un diagnostic personnalisé.

Si vous êtes intéressé par l'interprétation des résultats de la thermographie aérienne de votre maison, vous pouvez vous rendre du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h à la permanence Espace Info Energie située dans les locaux de la CC2F, 29, avenue du Général de Gaulle à Montereau. Vous obtiendrez un diagnostic personnalisé avec des conseils technico-financiers : Identification des travaux, éligibilité aux aides financières.

Pour aider les foyers modestes, la CC2F met en place une aide aux travaux «Isol'Toit» variant de 500€ à 1000€.

